

## **MERCI PAR AVANCE DE REMPLIR LE FORMULAIRE À REMPLIR EN LIGNE SUR CE LIEN**

L'Association Sportive du collège Fénelon Sainte-Marie, dans le cadre de l'UGSEL, permet à tout élève volontaire de pratiquer en plus de son horaire obligatoire d'EPS, une ou plusieurs activités sportives adaptées à son niveau et encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement. Comme en EPS, l'appel sera effectué et les absences signalées.

### OBJECTIFS DE L'AS

<b>Coopérer</b> Plaisir de pratiquer ensemble	<b>Découvrir</b> Apprendre et se perfectionner	<b>Se responsabiliser</b> Vivre des expériences
--	---	--

*Les informations importantes concernant le calendrier et les convocations aux compétitions / formations seront transmises par mail et affichées sur le panneau de l'AS (bureau des sports).*

Activité	Gymnastique	Basket-ball	Football	Handball	Volley-ball	Tennis de table
<b>Horaires</b>	G1 : 13h-14h35 G2 : 14h25-16h	6°/5° : 13h-14h30 4°/3° : 14h30-16h	13h15-16h15	6°/5° : 13h-14h30 4°/3° : 14h30-16h	6°/5° : 13h-14h30 4°/3° : 14h30-16h	17h15-18h45 (lundi et jeudi)
<b>Lieux</b>	Gymnase Fénelon	Cour Fénelon	Parc de La Courneuve	Cour Fénelon	Cour Fénelon	Gymnase Fénelon
<b>Encadrement</b>	Mme Lefrançois M. Himounet	Mme Leroy	M. Calamy M. Vivin	Mme Gobard M. Marchalant	M. Hébert	M. Marchalant (L) M. Himounet (J)
<b>Adresse mail</b> @groupefenelon.org	clefrancois ahimounet	jleroy	acalamy yvivin	pgobard xmarchalant	thebert	xmarchalant ahimounet
<b>Déplacement</b>	Aucun	Méto (compétitions)	Car	Méto (compétitions)	Aucun	Méto (compétitions)

*Les horaires concernent les entraînements hebdomadaires. Certaines compétitions ou formations peuvent dépasser ces créneaux habituels. Les élèves sont sous la responsabilité des encadrants uniquement durant les créneaux de l'AS. En cas d'annulation de séance, vous serez informé par mail et votre enfant pourra quitter le collège.*

### CHARTRE DE L'ADHÉRENT(E)

1-L'élève s'engage sur l'ensemble de l'année à participer aux entraînements et compétitions auxquelles elle/il s'inscrit.
2-Elle/il s'engage à consulter régulièrement les informations transmises via les modes de communication.
3-Elle/il s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement et de l'EPS.
4-Par conséquent, l'usage du téléphone portable est strictement interdit, y compris lors des déplacements (à pied, en car ou en métro). En cas de besoin, l'élève pourra contacter sa famille uniquement avec l'accord de l'encadrant.
5-Elle/il s'engage à respecter les règles de conduite liées à l'esprit sportif et du bon sens, sur et en dehors du terrain.
6-Les parents préviendront par mail les professeurs référents en cas d'indisponibilité (au moins 24 heures avant).
7-Chaque élève devra se présenter au moins 5 minutes avant l'heure de rendez-vous sur la cour du collège.
8-En cas de retard, les élèves ne seront pas attendus, ils ne pourront donc participer à la séance. L'absence sera signalée et l'adhérent ne sera plus sous la responsabilité de l'enseignant.
9-En cas de déplacement en transport en commun, l'adhérent devra se munir d'un titre de transport.
10-En cas de comportement répréhensible au sein de l'école comme à l'extérieur, l'élève pourrait être exclu provisoirement de l'AS. En cas de récidive, il pourra, sur décision du chef d'établissement et des professeurs d'EPS, être exclu définitivement.

En cas de qualification au championnat de France, une participation financière sera demandée aux familles pour les frais d'inscription, d'hébergement, de transport et de restauration.

Veuillez prendre connaissance des informations spécifiques par activité au verso de la circulaire.

## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES PAR ACTIVITÉ

### BASKET-BALL - FOOTBALL - HANDBALL – VOLLEY-BALL

En cas de **conditions météos** défavorables, il se peut que les entraînements prévus au collège (basket-ball, handball et volley-ball) ou au stade de la Courneuve (football) soient annulés (sol glissant et dangereux). Vous serez dès lors informés par mail et votre enfant pourra quitter l'établissement si vous l'acceptez. Seul l'enseignant d'EPS référent décidera du maintien ou non de l'entraînement.

Les **compétitions** se déroulent certains mercredis dans Paris et aux alentours. Le calendrier sera communiqué en amont. Les élèves seront autorisés à rentrer directement chez eux sur le trajet du retour. Les élèves devront se rendre **entièrement disponibles de 13h à 16h30** environ lors des compétitions en basket-ball et en handball.

L'**engagement**, renforcée par la dimension d'équipe, est encore plus mis en avant. Toute absence restera exceptionnelle et justifiée par les parents auprès du professeur référent et de l'ASC (asc@groupefenelon.org).

### GYMNASTIQUE

L'**installation** et le **rangement du matériel** font partie intégrante de la séance.

L'AS prête un **justaucorps ou léotard** pour les compétitions. Il est remis avant la première compétition et doit être rendu en fin d'année, propre (lavage à la main). Il sera utilisé uniquement pour les compétitions. Un chèque de caution de 50€ sera demandé en échange de celui-ci. Il sera encaissé en cas de non-retour ou détérioration. Dans le cas contraire, il sera détruit. Des petites réparations d'entretien peuvent être demandées aux familles, afin de faire perdurer le plus longtemps possible le stock.

L'AS accorde autant d'importance à la **formation de juge**, qu'à la pratique de la gymnastique. L'implication dans la formation de juge est obligatoire, car nécessaire au fonctionnement du collectif. Chaque élève participera obligatoirement à une compétition sans pression de résultat. L'engagement doit être tenu, par respect pour les partenaires. Pour remplir le rôle de juge et gymnaste (en compétition ou non), chaque élève devra tenir un lutin (code UGSEL, livret de juge, notes prises en formation juge, feuilles de mouvement aux agrès).

### TENNIS DE TABLE

Cette activité se déroule au gymnase F. Verdon du collège, **tous les lundis et jeudis, de 17h15 à 18h45**, juste après les cours. Les compétitions se tiendront plusieurs **mercredis après-midi**, généralement **de 13h à 17h**, principalement au collège Stanislas. Le groupe sera encadré par un professeur d'EPS de l'établissement selon ses disponibilités.

Lors de leur première inscription, chaque licencié recevra une **raquette** de bonne qualité ainsi qu'une **housse** (à étiqueter), qu'il devra apporter à chaque séance afin de favoriser une meilleure progression.

### CROSS

Le cross est une activité **incontournable** de l'établissement, rassemblant des élèves de tous âges et de toutes les activités de l'AS. Il incarne une véritable **dynamique de cohésion et de performance**, comme en témoignent les médailles remportées au championnat de France ces trois dernières années.

Le championnat départemental se déroulera le **mercredi 05 novembre** au stade Pershing. Il est ouvert à tous les élèves volontaires de la 6<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup>, sur inscription libre. Une sélection sera réalisée pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> en raison de leurs cours le mercredi après-midi. En cas de qualification, le championnat régional aura le **mercredi 19 novembre** à Jouy-en-Josas suivi du national près de Nantes (44) le **mardi 09 décembre 2025**.

Pour se préparer aux compétitions scolaires, le partenariat avec le **Racing Multi-Athlon (RMA)** est reconduit. Il offre aux élèves l'accès à des infrastructures de qualité et un encadrement spécialisé. **2 formules sont proposées** à notre établissement **sur ce lien** :

- ➔ Les entraînements de septembre à décembre
- ➔ Les entraînements et les compétitions fédérales pour toute l'année